

Communiqué de presse

Protection de l'enfance : la rénovation de la MECS des Bas Sablons à Saint-Malo

Rennes, le 27 janvier 2026

La Banque des Territoires et l'Association pour la Réalisation d'Actions Sociales Spécialisées (ARASS) ont signé ce jour un prêt de 924 600 euros destiné à accompagner la rénovation de la Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) des Bas Sablons, située à Saint-Servan à Saint-Malo. Cette opération vise la création et la modernisation de 8 places d'hébergement au bénéfice de jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance. Le contrat de prêt a été signé par Rémi Heurlin, directeur régional Bretagne de la Banque des Territoires, et Alain Rannou, président de l'ARASS.

Implantée sur les départements **d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et des Côtes-d'Armor**, l'ARASS est une association loi 1901 créée en 1982, œuvrant dans le secteur de la protection de l'enfance et de l'enfance en situation de handicap et de la précarité insertion depuis plus de 40 ans. Chaque année plus de **2 500 enfants et jeunes majeurs** sont accueillis, hébergés et accompagnés dans la pluralité de leurs besoins grâce à l'engagement de **plus de 500 salariés et de 34 services au sein de 11 établissements**.

Avec des moyens renforcés pour déployer **son programme « Protection de l'Enfance »** dévoilé en 2025, la Banque des Territoires entend impulser notamment la construction ou la rénovation d'environ **7000 places d'ici à 2028 au niveau national**, soit un tiers des besoins du secteur en matière immobilière.

Une nouvelle enveloppe de **350 millions d'euros de prêts bonifiés au taux du Livret A (TLA) +0%**, est disponible jusqu'au 30 juin 2027 pour financer la construction, la restructuration ou la rénovation de structures d'accueil relevant de l'ASE. Ces prêts bonifiés, déjà mobilisables, complètent l'offre existante pour le financement **de projets d'habitat en faveur des personnes fragilisées (TLA + 0,60% en index révisable ou taux fixe)** et pour **les projets de rénovation particulièrement ambitieux d'un point de vue énergétique** (de TLA -0,75% à TLA -0,25 en fonction des maturités d'emprunt).

Dans ce cadre, l'ARASS est accompagnée dans son projet de rénovation de la MECS des **Bas Sablons, l'un des établissements du centre éducatif KER GOAT**, structure historique de la protection de l'enfance créée en 1940. Le site accueille aujourd'hui 16 adolescents âgés de 14 à 18 ans en internat, ainsi que 8 jeunes majeurs de 18 à 21 ans en hébergement individuel, accompagnés par une équipe éducative pluridisciplinaire.

La rénovation porte sur **la création et la modernisation de 8 places d'hébergement dans une logique d'accompagnement progressif vers l'autonomie**. Les travaux intégreront une **démarche environnementale**, fondée notamment sur l'utilisation de matériaux biosourcés et l'amélioration de la performance énergétique du bâtiment, avec une mise en service prévue fin 2026.

Ce projet est financé par un prêt de la Banque des Territoires de 924 600 euros sur 20 ans, rendu possible grâce à l'épargne des Français, collectée principalement sur le Livret A.

À propos de l'ARASS

L'ARASS est l'Association pour la Réalisation d'Actions Sociales Spécialisées, une association loi 1901 basée en Bretagne : • Elle œuvre depuis plus de 40 ans dans trois grands domaines : 1. la protection de l'enfance (avec un mandat Aide Sociale à l'Enfance et Protection Judiciaire de la Jeunesse) ; 2. l'accompagnement des enfants et adolescents en situation de handicap ; 3. l'aide aux plus démunis, à travers des actions de précarité insertion et des dispositifs de soutien . • Implantée dans les Côtes d'Armor, l'Ille et Vilaine et le Morbihan, elle regroupe environ 500 professionnels (éducateurs spécialisés, psychologues, etc.) et accompagne plus de 2 300 jeunes et jeunes

majeurs . • Notre action se décline via 9 établissements et de nombreux services (CMPP, CAMSP, ITEP, foyers éducatifs... etc.), bénéficiant d'agréments médico psychopédagogiques, proposant une prise en charge éducative, thérapeutique et sociale . • Nos valeurs clés : humanisme, bienveillance et équité sociale, centrées sur le respect et l'épanouissement de chaque enfant

<https://www.arass.fr/>

À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins. Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

www.banquedesterritoires.fr

A propos du Fonds d'épargne et de l'utilisation des livrets d'épargne réglementée (Livret A, LDDS et LEP)

Au cœur des missions confiées par la loi à la Caisse des Dépôts, le Fonds d'épargne transforme une partie de l'épargne réglementée (Livret A, Livret de développement durable et solidaire et Livret d'épargne populaire) en prêts à long et très long terme, jusqu'à 80 ans. Ces prêts, déployés par les directions régionales de la Banque des Territoires, financent des programmes d'intérêt général en faveur de l'économie responsable et de la transformation écologique et écologique (TEE) désignés comme prioritaires par l'État : logement social, politique de la ville, investissements de long terme des collectivités locales, etc. Une partie des ressources est investie par la Caisse des Dépôts, de manière responsable en actifs financiers, afin de contribuer à la rémunération de l'épargne et d'assurer sa liquidité, tout en finançant l'économie

Contacts presse :

Banque des Territoires : Clarisse Chalin – clarisse.chalin@caissedesdepots.fr – 06 85 70 54 84